

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 21 FEVRIER 2017

PRESENTS : DELAUTRETTE, DEBLOOS, LAVIGNE, BELAIR, DEXET, BOUCHAREYSSAS, DOIZON, HUMBERT, MEYNARD, PEYRILLE, JOUHANNY, LUBRANO, MALLEFONT, ACHARD.

ABSENTS : GAYOT (procuration à Mr DELAUTRETTE)

Secrétaire de séance : F. Bélair

1/ POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

- Station d'épuration : les travaux évoluent de façon satisfaisante et dans les délais prévus. Les roseaux seront plantés en mai pour éviter tout risque de gel. Un premier test va être. Lors de la réalisation de tranchées, un problème de réseau d'alimentation électrique enfoui à 30 cm au lieu de 60 cm a été identifié et engendre une plus value budgétaire. Un RDV sur place est programmé avec ENEDIS. Ce chantier budgété à plus de 500000€ à l'origine présente un coût final d'environ 380 000 €.
- Liaison piétonne : un chantier de fouilles avec Archéa est envisagé au niveau des fondations découvertes récemment (bassins). La réadaptation du projet due à ces découvertes patrimoniales aura finalement permis des économies budgétaires qui seront mises à profit pour la finalisation du chantier qui devrait être terminé avant l'été.
- La réception des travaux d'enfouissement des réseaux à Saumur a été réalisée.

2/ TRAVAUX A RETENIR POUR 2017

- Four à pain à Saumur (chantier d'insertion du 20 Février au 17 Mars encadré par Aléas) : la commune fournit le matériel et assure la restauration des personnes du chantier. La Communauté de Communes finance les 20 jours de chantier par commune. Une subvention exceptionnelle a été obtenue par la commune.
- Entrée bourg côté Nexon : l'étude avec l'ATEC est en cours ; une nouvelle présentation au conseil municipal sera faite dès sa finalisation. L'entrée, route de Nexon sera réalisée en 2017 et celles de Flavignac et Châlus en 2018. L'appel d'offres sera lancé sur les trois opérations et comprendra une tranche ferme et une tranche optionnelle afin de bénéficier des meilleures conditions de prix.
- GRVC : Les Chinchoux
- Réfection résine grand bassin piscine
- Achèvement accessibilité gîte 10 avant avril.
- La réception des travaux d'enfouissement des réseaux à Saumur a été réalisée.
- Le travail sur le logo de la commune est en cours de finalisation.
- L'ouverture du salon de coiffure dont les travaux sont portés par la Communauté de Communes devrait être effective en juin.

3/ CONTROLE BOUCHES ET POTEAUX INCENDIE

Les collectivités doivent désormais effectuer ces contrôles. Le syndicat Vienne Briance Gorre proposant des commandes groupées pour le choix d'un prestataire, le Conseil décide d'y avoir recours.

4/ RENOUELEMENT DEMANDE SUBVENTION POUR TOITURE CANTINE

Le Conseil donne son accord pour redéposer un dossier mis à jour afin d'obtenir une subvention exceptionnelle.

5/ QUESTIONS DIVERSES

Opération prix gîtes : le Conseil autorise l'accueil de l'opération « mai toi au vert » proposée par Gîte de France avec un tarif spécifique soit 200 € la semaine au lieu de 294 € et 351 €.

Station Le Dognon : le bornage établi ne correspond pas à la réalité sur place et après vérification des recours juridiques possibles, le conseil donne son accord pour régulariser la situation en achetant à Mme CHADELAUD une surface de terrain d'environ 80 m2.

Mise en place ligne DATA : deux lignes vont être créées (station épuration et poste refoulement Route Flavignac) pour émettre en direction de plusieurs portables des messages d'alerte en cas de dysfonctionnement des sites.

Risques professionnels : certains agents sont conduits à réaliser leur mission seuls et sans moyen de communication. La commune est tenue de donner les moyens de communication pour alerter les secours en cas de besoin. Le conseil délibère en faveur de la mise en place d'une indemnité proposée aux agents en contre partie de l'utilisation de leur portable personnel au lieu d'équiper le personnel en téléphone mobile, ce qui nécessiterait un budget plus important.

Classes découvertes : la restauration des enfants et adultes des classes de découverte prévues en mai et juin s'effectuera à la cantine. Pour les soirs, il est nécessaire de prévoir du personnel supplémentaire. Le Conseil donne son accord pour le recrutement d'une personne, dont le coût global sera de 1361,61€ pour la collectivité.

Formation agents pour la conduite des tondeuses autoportées : Mrs BAYLET et JOUBERT participeront à cette formation avec l'organisme retenu par le CDG. Le coût est de 336€ pour la commune.

Immeuble BAYRAND : le conseil accepte l'offre de Mr Yves Bayrand de céder à la commune pour l'euro symbolique des immeubles lui appartenant. Cette acquisition permettra un projet d'aménagement de la place à proximité de l'église.

Installation infirmière : favorable à l'installation de nouveaux services sur la commune, le conseil donne son accord pour la signature d'un bail commercial précaire d'un an avec l'intéressée pour un loyer de 250 € + 100 € de charges (ancienne épicerie immeuble Frugier).

Demande subventions : l'ensemble des demandes seront examinées par le conseil en même temps.

Le conseil donne son accord pour la régularisation de la délibération des indemnités des élus avec un caractère rétroactif.

Désignation de conseillers municipaux dans les commissions intercommunales :

Economie : Alain Bouchareyssas	Développement Durable : Loïc	Culture : René Mallefont
Tourisme : Florence Bélair	Gayot	Social : Véronique Debloos
Environnement : Fabrice Meynard	Numérique : Alain Bouchareyssas	

Le bureau de vote pour les présidentielles est organisé pour les deux tours qui se tiendront le 23 avril et le 07 mai.

Un conseiller informe de la vétusté de la toiture d'un appentis communal situé à l'immeuble Beaunier. Les agents communaux vont intervenir afin d'éviter toute dangerosité.

INFO : passage le 25 Mai après midi d'une randonnée de cyclotourisme La Tomate contre la Dystonie